

# PORTES OUVERTES SUR UN MONDE DE POSSIBILITÉS



RAPPORT ANNUEL 2008-2009



FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES  
ET ACADIENNE DU CANADA

---

---

**RAPPORT ANNUEL 2008-2009  
FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE  
DU CANADA**

**Siège social**

450, rue Rideau, bureau 300  
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4  
Téléphone : (613) 241-7600  
Télécopieur : (613) 241-6046  
Courriel : [info@fcfa.ca](mailto:info@fcfa.ca)  
Site web : [www.fcfa.ca](http://www.fcfa.ca)

**Bureau de Québec**

43, rue de Buade, bureau 460  
Québec (Québec) G1R 4A2  
Téléphone : (418) 692-5752  
Télécopieur : (418) 692-5820  
Courriel : [quebec@fcfa.ca](mailto:quebec@fcfa.ca)

## Table des matières

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE .....	2
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE .....	3
BUREAU DE DIRECTION ET CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	4
JUSTICE : UNE ANNÉE MARQUANTE POUR LES DROITS DES FRANCOPHONES .....	5
ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2008 .....	7
LE FORUM DES LEADERS PASSE À L'ACTION .....	9
RADIODIFFUSION : UNE ANNÉE DE REBONDISSEMENTS .....	11
LES LIENS AVEC LE QUÉBEC SE MULTIPLIENT .....	13
IMMIGRATION : POUR UN RENOUVELLEMENT DU LEADERSHIP DU MINISTÈRE .....	15
DEUX RÉCIPENDAIRES POUR LE PRIX BORÉAL 2008 .....	17
TROISIÈME ÉDITION DES PROFILS DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES .....	18
COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DÉCLARATIONS DE LA FCFA .....	19
LE PERSONNEL DE LA FCFA DU CANADA .....	20



## QUI NOUS SOMMES

Créée en 1975 sous le nom de Fédération des francophones hors-Québec, devenue en 1991 la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, la FCFA est le porte-parole principal des collectivités de langue française vivant dans neuf provinces et trois territoires.

Chef de file du réseau de concertation des communautés francophones et acadiennes, la FCFA regroupe actuellement 22 membres, soit 12 associations francophones porte-parole provinciales et territoriales et 10 organismes nationaux représentant divers secteurs d'activités et clientèles (alphabétisation, culture, justice, médias communautaires, santé, aînés, jeunesse, femmes, petite enfance).

La FCFA vise à promouvoir la vitalité des communautés francophones et acadiennes, tant au niveau national que sur la scène internationale, à appuyer la promotion du fait français et de la dualité linguistique d'un bout à l'autre du pays, à défendre les droits des Canadiens et des Canadiennes de langue française vivant en situation minoritaire et à resserrer les liens entre ces derniers et les autres composantes de la société canadienne. La FCFA soutient par ailleurs ses membres dans l'accomplissement de leur mandat, pour le bénéfice de tous les francophones vivant en milieu minoritaire, en appuyant notamment leurs initiatives de communication et de sensibilisation et en leur fournissant un appui technique et logistique. Enfin, la FCFA se donne pour rôle de faciliter la concertation des organismes et des institutions de la francophonie.

---

---

MOT DE LA PRÉSIDENTE

---

## OUVRIR DES PORTES



Récemment, le commissaire aux langues officielles comparait la *Loi sur les langues officielles* à un arbre, planté en 1969, dont à ce jour seulement quelques fruits sont mûrs. Et effectivement, au terme d'une année marquée par un contexte politique mouvementé, il est clair qu'il en reste beaucoup à faire pour qu'on puisse réellement parler de dualité linguistique partout au Canada. Voilà pourquoi le thème « Ouvrir des portes » nous semblait particulièrement approprié pour ce rapport annuel.

En premier lieu, il nous semblait désigner très bien le rôle que s'est donné la FCFA : celui de créer ou de participer à la création d'occasions pour, justement, faire vivre la francophonie et la dualité linguistique partout au pays. Des portes, nous en avons ouvert lorsque nous avons organisé le *Sommet des communautés francophones et acadiennes* qui a résulté en une nouvelle vision rassembleuse de notre avenir et de notre développement.

Nous en avons ouvert lorsque nous avons travaillé d'arrache-pied pour faire valoir au gouvernement l'importance d'une nouvelle stratégie en matière de langues officielles, travail qui a mené à la *Feuille de route pour la dualité linguistique 2008-2013*, une initiative qui per-

mettra de poursuivre l'élan dans bon nombre de secteurs de développement prioritaires pour les communautés.

Enfin, nous avons ouvert des portes lorsque nos démarches juridiques ont mené à une entente pour la mise en place du *Programme d'appui aux droits linguistiques* qui redonnera aux francophones les moyens de faire valoir leurs droits devant les tribunaux.

Ceci étant dit, je l'ai souligné en introduction, il reste beaucoup à faire, et voilà où le thème « Ouvrir des portes » nous semble approprié. Le bilan de quarante ans de mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* nous enseigne que de larges pans de cette dernière demeurent peu, mal ou pas du tout appliqués. La Cour suprême a été dans le même sens avec le jugement *Desrochers c. Industrie Canada* qui a abordé la question de l'égalité réelle au niveau des services offerts par les institutions fédérales.

Clairement, un changement de culture s'impose dans le régime des langues officielles, et il doit passer par la reconnaissance du fait que le respect de la Loi n'est plus une option et que toutes les mesures doivent être mises en place pour qu'il y ait des résultats. Voilà tout un dossier pour la FCFA au cours de l'année qui vient. Nos interventions

dans ce dossier seront constructives et concrètes, mais elles seront également claires sur le point suivant : après 40 ans, les délais de mise en œuvre de la Loi ont assez duré.

La mise en valeur de la francophonie et de la dualité linguistique a toujours été et continue d'être une voie d'avenir prometteuse pour le Canada. Mais pour emprunter cette voie, encore faut-il prendre la peine d'ouvrir la porte.

Lise Routhier-Boudreau

---

---

## MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

---

# UNE ANNÉE DE DÉFIS ET D'AVANCÉES



**A**lors que le contexte politique était plutôt stagnant à Ottawa, la FCFA et les communautés francophones et acadiennes poursuivaient leur travail pour la mise en œuvre du *Plan stratégique communautaire* et, par contrecoup, de la vision du Sommet de 2007. Notre but : maximiser la contribution des communautés à l'essor économique et social de notre pays.

Voilà un élément essentiel qu'on voit, qu'on note et qu'on soulignera de plus en plus. De par ce qu'elles sont, de par leur dynamisme et leur diversité, de par ce qu'elles bâtissent, de par leur contribution aux grands débats de société, les collectivités de langue française d'un bout à l'autre du Canada sont partie prenante du devenir de notre pays. La FCFA est très fière d'avoir à nouveau constitué un appui essentiel à cette contribution au cours de la dernière année, et ce, malgré un contexte souvent difficile.

Les exemples ne manquent pas pour illustrer ce que la FCFA a fait pour appuyer ses membres dans leur travail de développement de la capacité de vivre en français partout au pays :

- la signature d'une entente avec le gouvernement fédéral pour le rétablissement d'un programme

d'appui aux droits linguistiques avec un budget substantiellement accru;

- le renouvellement de partenariats avec Patrimoine canadien en appui à une concertation stratégique des communautés et à la mise en œuvre du *Plan stratégique communautaire*;
- le renouvellement du partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada pour la coordination du dossier de l'immigration francophone en milieu minoritaire;
- les alliances entre des entreprises et organismes du Québec et des communautés, dans le cadre de l'entente de partenariat entre la FCFA et le gouvernement du Québec;
- les interventions devant le CRTC concernant les services de radiodiffusion en français;
- le développement d'outils favorisant la mobilisation et la participation des CFA à la campagne électorale de l'automne 2008.

Le travail qu'accomplit la FCFA ne serait pas possible sans nos partenariats avec les divers ministères engagés dans la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* ou l'engagement du gouvernement du Québec envers la consolidation des liens au sein de la

grande francophonie canadienne. Nos succès, nous les devons aussi, et surtout, au travail continu de concertation et de bonne gouvernance du Conseil d'administration, ainsi qu'au leadership fort et rassembleur de la présidence et du Bureau de direction. La force de notre positionnement et de notre vision est aussi étroitement liée au travail exceptionnel de notre directrice générale sortante, Marielle Beaulieu, que je tiens à remercier chaleureusement. Enfin, je tiens à souligner le travail de l'équipe de la FCFA, qui continue de s'investir sans relâche dans son appui au Conseil d'administration et aux organismes membres. Ces atouts continueront à faire de notre fédération un joueur majeur d'une francophonie réellement canadienne, alors que nous entamons une année de bilans et de réflexions sur le 40<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi sur les langues officielles*.

Suzanne Bossé

# LES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES DE LA FCFA DU CANADA, 2008-2009

## LE BUREAU DE DIRECTION



**Lise Routhier-Boudreau**  
Présidente



**Marie-France Kenny**  
Vice-présidente



**Edmond Richard**  
Trésorier



**Jean Johnson**  
Représentant des  
organismes porte-parole



**Chislaine Pilon**  
Représentante des  
organismes nationaux

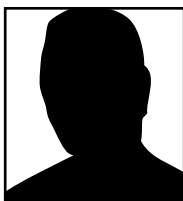


**Suzanne Bossé**  
Directrice générale

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Louise Aucoin**  
Fédération des associations  
de juristes d'expression  
française de common law



**Mona Audet**  
Fédération canadienne pour  
l'alphabétisation en français



**Jean-Michel Beaudry**  
Fédération de la jeunesse  
canadienne-française



**Daniel Boucher**  
Société franco-manitobaine



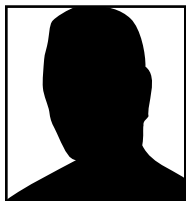
**Désiré Boudreau**  
Fédération acadienne de la  
Nouvelle-Écosse



**Raymonde Boulay-Leblanc**  
Fédération culturelle  
canadienne-française



**Mariette Carrier-Fraser**  
Assemblée de la francophonie  
de l'Ontario



**Éric Huberdeau**  
Association des francophones  
du Nunavut



**Jules Custodio**  
Fédération des francophones de  
Terre-Neuve et du Labrador



**Fernand Denault**  
Fédération franco-ténoise



**Roger Doiron**  
Alliance des aînés et aînés  
francophones du Canada



**Michel Dubé**  
Assemblée communautaire  
fransaskoise



**Marcellin Garneau**  
Société Saint-Thomas-d'Aquin



**Jean Johnson**  
Association canadienne-  
française de l'Alberta



**Nicole Lafrenière-Davies**  
Société Santé en français



**Sylviane Lanthier**  
Association de la presse  
francophone



**Jean-Marie Nadeau**  
Société de l'Acadie du Nouveau-  
Brunswick



**Roger Ouellette**  
Alliance des radios communau-  
taires du Canada



**Jean-Marc Perreault**  
Association franco-yukonnaise



**Réal Roy**  
Fédération des francophones de  
la Colombie-Britannique



**Paulette Sonier-Rioux**  
Alliance des femmes de la  
francophonie canadienne

# JUSTICE : UNE ANNÉE MARQUANTE POUR LES DROITS DES FRANCOPHONES

QU'IL S'AGISSE DES DÉMARCHES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU PROGRAMME D'APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES, DE LA QUESTION DU BILINGUISME DES JUGES DE LA COUR SUPRÊME OU DE QUATRE IMPORTANTES VICTOIRES POUR LES FRANCOPHONES DEVANT LES TRIBUNAUX, L'ANNÉE 2008-2009 A ÉTÉ DÉTERMINANTE AU NIVEAU JURIDIQUE. LES DROITS LINGUISTIQUES DES FRANCOPHONES EN RESSORTENT CONSIDÉRABLEMENT RENFORCÉS, QU'IL S'AGISSE DE FAIRE VALOIR CES DROITS DEVANT LES TRIBUNAUX, DE DEMANDER À ÊTRE SERVIS EN FRANÇAIS, DE L'OBLIGATION DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES D'OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ ÉGALE OU DE LA VALIDITÉ DES LOIS LINGUISTIQUES DE CERTAINES PROVINCES.

## DE LA COUR FÉDÉRALE AU PROGRAMME D'APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES

En 2006, la FCFA a entamé un recours devant la Cour fédérale concernant l'abolition du Programme de contestation judiciaire (PCJ). Cette démarche a eu pour résultat la signature, en juin 2008, d'une entente de règlement entre la Fédération et le gouvernement fédéral. Ce dernier s'engageait à mettre sur pied le *Programme d'appui aux droits linguistiques* (PADL), rétablissant ainsi l'accès des francophones à un appui financier pour faire valoir leurs droits devant les tribunaux. Le nouveau programme est doté d'un budget annuel de 1,5 million \$, soit plus du double de ce qui était prévu sous l'ancien programme pour la défense des droits linguistiques.

L'automne et l'hiver ont été consacrés à la définition des paramètres du nouveau programme, un processus auquel la FCFA a participé très activement. Qu'il s'agisse des critères de sélection de l'institution gestionnaire, des paramètres des trois volets du programme (promotion, modes alternatifs de résolution, contestation judiciaire) ou de la composition du comité des experts, la FCFA s'est assurée que le PADL répondra le mieux possible aux besoins des communautés.

À la fin de ce processus, les francophones disposent donc d'un programme qui poursuivra efficacement sur la lancée du Programme de contestation judiciaire et permettra d'autres avancées au niveau juridique.

Tout est en place pour que le *Programme d'appui aux droits linguistiques* entre en vigueur à l'automne 2009.

## COUR SUPRÊME : LE BILINGUISME, COMPÉTENCE ESSENTIELLE

Le départ du juge Michel Bastarache, au printemps 2008, a ramené à l'avant-plan la question du bilinguisme comme compétence essentielle pour être nommé au plus haut tribunal du pays. La FCFA a participé à ce débat de société en mettant l'accent sur le droit des citoyens canadiens d'être non seulement entendus mais compris par les juges dans la langue officielle de leur choix, sans interprète. Tout en saluant la nomination du juge Thomas Cromwell, au début de l'automne, la Fédération a continué à faire valoir que la connaissance des deux langues officielles devait faire partie des critères obligatoires pour accéder au plus haut tribunal du pays, et a questionné les partis politiques sur leur position à ce sujet au cours de la campagne électorale fédérale.

La FCFA a par ailleurs signifié, à l'hiver 2009, son appui au projet de loi déposé par le député Yvon Godin (Acadie-Bathurst) à ce sujet.

## LES TRIBUNAUX RÉAFFIRMENT HAUT ET FORT LES DROITS DES FRANCOPHONES

- En mai 2008, dans la cause SAANB/Paulin, la Cour suprême du Canada a statué que la GRC, lorsqu'elle agit comme police provinciale au Nouveau-Brunswick, est tenue de respecter les dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés en ce qui a trait au droit des citoyens de cette province de recevoir des services en français. En même temps, la Cour a rappelé très clairement que la GRC a aussi des obligations linguistiques dans les autres provinces et territoires, puisque la Charte garantit à l'ensemble des citoyens l'accès à des services du gouvernement fédéral dans la langue officielle de leur choix, là où le nombre le justifie.
- En juin 2008, la Cour provinciale de la Saskatchewan s'est prononcée sur l'affaire impliquant Justin Bell, un jeune Fransaskois qui avait été mis en état d'arrestation par la GRC après

avoir demandé à être servi en français. Dans sa décision, la Cour a confirmé le droit d'un individu de demander un service en français, peu importe la région dans laquelle il se trouve. Le tribunal a également établi des paramètres pour un traitement respectueux des citoyens et des citoyennes qui demandent un service en français.

- En juillet 2008, la Cour du Banc de la Reine en Alberta a rendu, dans la cause impliquant le Franco-Albertain Gilles Caron, un jugement qui pourrait avoir des retombées historiques pour l'ensemble de la francophonie canadienne. Le jugement démontre qu'en 1869, le respect des droits linguistiques était une condition d'entrée des Territoires du Nord-Ouest (dont faisaient alors partie l'Alberta, la Saskatchewan, le Yukon, le Nunavut et une partie de l'Ontario) dans la Confédération. Ce jugement pourrait remettre en question, notamment, la validité des lois linguistiques de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Le gouvernement de l'Alberta a interjeté appel de ce jugement; l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et l'Assemblée communautaire fransaskoise (AFC) ont obtenu le statut d'intervenants dans cette cause.

- Dans la décision *Desrochers v. Canada*, rendue en février 2009, la Cour suprême du Canada a réaffirmé clairement que les services offerts aux communautés de langue officielle par les institutions fédérales doivent être de qualité égale. De plus, la Cour a déclaré qu'« il se peut que l'élaboration et la mise en œuvre de services identiques pour chacune des communautés linguistiques ne permettent pas de réaliser l'égalité réelle ». Enfin, le plus haut tribunal du pays souligne dans cette décision unanime l'importance pour les institutions fédérales de consulter les communautés de langue officielle en situation minoritaire afin de bien comprendre leurs besoins et d'assurer que les services offerts soient adaptés à ces besoins.

## ET LE FINANCEMENT DES INTERVENANTS?

Au début de l'année 2009, une importante différence d'interprétation de l'entente de règlement hors cour est survenue sur la question du financement des intervenants dans les causes juridiques. Le gouvernement s'était en effet engagé à financer jusqu'en dernière instance toutes les causes déjà acceptées par le Programme de contestation judiciaire avant son abolition, et le PCJ a d'ailleurs été temporairement maintenu en place à cette fin. Il était donc clair pour la FCFA que les groupes et individus qui souhaiteraient intervenir dans ces causes auraient également accès à un appui financier sous le PCJ.

Cet enjeu a pris une dimension très réelle lorsque l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a obtenu le statut d'intervenant dans la cause Caron, déjà financée sous le Programme de contestation judiciaire. Or, en février, la FCFA a appris que le gouvernement fédéral avait donné au PCJ la directive de ne pas appuyer financièrement de nouveaux intervenants.

La Fédération a rencontré le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, afin de clarifier cette question. Il en est ressorti que les nouveaux intervenants dans les causes datant d'avant l'abolition du PCJ auront plutôt accès à un appui financier sous le nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques. La FCFA a d'ailleurs insisté pour que cette disposition fasse partie des paramètres du nouveau programme.





▲ Au cours de la campagne électorale, la FCFA a organisé, en partenariat avec la chaîne CPAC, un débat des candidats sur la francophonie et les langues officielles. De gauche à droite : Pierre Ducasse (NPD), Patrick Glémaud (Parti conservateur), Richard Nadeau (Bloc Québécois), Michel C. Simard (Parti libéral) et Lynette Tremblay (Parti vert).

## ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2008 : LA FCFA REMET LES LANGUES OFFICIELLES AU CENTRE DU DÉBAT

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE FÉDÉRALE DE L'AUTOMNE 2008 A POSÉ UN DÉFI SINGULIER POUR LA FCFA. DANS UN CONTEXTE OÙ LA CRISE ÉCONOMIQUE EST RAPIDEMENT DEVENUE L'ENJEU DOMINANT, ÉCLIPSANT LA GRANDE MAJORITÉ DES AUTRES DÉBATS DE SOCIÉTÉ, IL A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT DIFFICILE DE METTRE À L'AVANT-PLAN LE DOSSIER DE LA FRANCOPHONIE ET DES LANGUES OFFICIELLES. TOUTEFOIS, L'ACTION DE LA FCFA AU COURS DE LA CAMPAGNE A PERMIS UN CONSTAT IMPORTANT : TOUS LES PARTIS POLITIQUES ADMETTENT QUE DE GRANDS PANS DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES DEMEURENT ACTUELLEMENT PEU OU PAS DU TOUT APPLIQUÉS.

Dès le déclenchement des élections, la FCFA a annoncé son intention d'aller chercher auprès des partis politiques des détails sur l'appui qu'ils entendaient donner aux priorités des communautés francophones et acadiennes, telles

que définies lors du Sommet de 2007. Par ailleurs, la FCFA avait l'intention d'amener les partis à préciser leur vision de la francophonie canadienne dans son ensemble. C'est pourquoi, dans son questionnaire aux cinq partis,

la Fédération a notamment demandé à ces derniers de prendre position sur la question suivante : la francophonie canadienne est-elle limitée au Québec ou s'étend-t-elle d'un océan à l'autre?



Les réponses des partis au questionnaire de la FCFA ont été plutôt faibles en nouveaux engagements et en précisions. C'est pourquoi la Fédération a annoncé la tenue d'un débat télévisé sur la francophonie et les langues officielles. Cet événement, qui a eu lieu le 7 octobre, a été filmé devant public et webdiffusé en direct par la chaîne CPAC, et rediffusé à la télévision durant la dernière fin de semaine de la campagne.

Dans un débat d'une heure et demie animé par Gisèle Quenneville (émission *Panorama*, TFO), des représentants des cinq partis ont répondu à des questions sur leur vision de la francophonie canadienne, l'appui aux communautés francophones et acadiennes et la pleine application des droits linguistiques.

La plupart des partis se sont entendus pour dire qu'il faut beaucoup plus de rigueur dans l'application de la *Loi sur les langues officielles*, que ce soit au niveau de l'engagement du gouvernement fédéral à appuyer le développement des communautés, du bilinguisme de la fonction publique ou de l'accès des francophones à des services gouvernementaux dans leur langue.

Au terme de la campagne électorale, la FCFA a formulé trois priorités pour le gouvernement nouvellement réélu de Stephen Harper : assurer aux communautés une place de choix dans la société canadienne, investir dans les milieux de vie en français à travers le Canada et garantir la pleine application des droits linguistiques des francophones.



« Qui travaillera le plus fort pour que nos enfants et nos petits-enfants puissent parler français et vivre en français partout au pays dans 10, 20 ou 30 ans? Qui fera en sorte que le Canada accomplisse enfin tout son potentiel comme pays ayant la chance inestimable de posséder deux langues officielles? Les francophones vous regardent ce soir et attendent vos réponses. » - Lise Routhier-Boudreau, présidente de la FCFA, en introduction au débat.

## LA FCFA EN APPUI À SES MEMBRES

Au cours de la campagne électorale, la FCFA a fourni un important appui à ses membres au niveau de la concertation, des communications, de la logistique et de la visibilité, afin de faciliter la mobilisation des communautés francophones et acadiennes. Ces outils ont tous été très appréciés. Notamment, la FCFA a :

- Créé une base de données présentant, pour chaque circonscription au Canada, le nombre de francophones, le résultat aux élections de 2006 et les candidats aux élections de 2008;
- Créé une veille médiatique quotidienne sur la couverture des enjeux de la francophonie et des langues officielles et les luttes dans les circonscriptions à fort pourcentage de francophones;
- Préparé une trousse électorale présentant notamment les grands enjeux des communautés francophones et acadiennes et des suggestions pour la préparation de rencontres avec les candidats;
- Coordonné une vaste campagne nationale de placement publicitaire des organismes des communautés francophones et acadiennes dans les journaux.

# SUIVIS AU SOMMET DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES LE FORUM DES LEADERS PASSE À L'ACTION

AU TERME DU **SOMMET DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES**, LE 3 JUIN 2007, ILS S'ÉTAIENT ENGAGÉS À TRAVAILLER ENSEMBLE POUR TRANSFORMER EN RÉALITÉ LA VISION D'AVENIR QUI VENAIT D'ÊTRE DÉFINIE. UN AN PLUS TARD, EN JUIN 2008, LES 40 ORGANISMES MEMBRES DU FORUM DES LEADERS ADOPTAIENT LE **PLAN STRATÉGIQUE COMMUNAUTAIRE (PSC)**. ÉTABLI SUR DIX ANS, AVEC DES ÉCHÉANCIERS DE RÉSULTATS À COURT, MOYEN ET LONG TERME, LE PSC ENVOIE UN MESSAGE CLAIR : LES COMMUNAUTÉS SONT PASSÉES À L'ACTION.

## CINQ CHANTIERS, DIX STRATÉGIES

Lors du Sommet de juin 2007, les participants et participantes ont validé les résultats stratégiques à atteindre dans cinq grands chantiers où les communautés francophones et acadiennes devront agir au cours de la prochaine décennie. Le *Plan stratégique communautaire* reprend ces cinq chantiers et définit, en outre, dix stratégies qui doivent guider notre action commune vers la réalisation de la vision du Sommet : *En 2017, les citoyens et les citoyennes des communautés francophones et acadiennes du Canada vivent et s'épanouissent en français. Ils ont les capacités collectives d'agir dans tous les domaines de leur développement et de contribuer ainsi à l'essor du Canada.*

### CINQ CHANTIERS :

1. Notre population : au-delà du million en 2017!
2. Notre espace : vivre en français 24 heures sur 24!
3. Notre gouvernance : ensemble et efficace!
4. Notre influence : engagés, écoutés et entendus!
5. Notre développement : investir, innover, réussir!

### DIX STRATÉGIES :

4. Renforcer les liens et le dialogue avec toutes les composantes de la société canadienne;
  5. Renforcer les relations privilégiées avec le Québec pour alimenter l'espace francophone canadien;
  6. Augmenter la participation active des CFA à la vie publique canadienne;
  7. Renforcer la prise en charge de la gouvernance des institutions stratégiques et des secteurs clés des CFA;
  8. Renforcer les forces vitales des CFA;
  9. Renforcer la relation des communautés francophones et acadiennes du Canada avec les autres composantes de la fédération canadienne;
  10. Promouvoir et faciliter la prise de décision axée sur les données probantes dans les réseaux des CFA.
1. Renforcer la collaboration comme mode de fonctionnement au sein des CFA et entre les CFA;
  2. Renforcer le poids démographique de la francophonie canadienne;
  3. Promouvoir et appuyer la responsabilisation et l'exercice du leadership des citoyens et des citoyennes francophones du Canada;

## DES AVANCÉES CONCRÈTES

Lors de la rencontre de juin 2008, chaque membre du Forum des leaders s'est engagé à participer à la mise en œuvre d'au moins un des cinq chantiers. Les équipes de travail ainsi formées autour de chacun des chantiers ont toutes tenu des rencontres virtuelles à l'automne 2008 et à l'hiver 2009, et des actions concrètes en sont déjà ressorties.

Notamment, les membres du groupe de travail du chantier Notre influence ont identifié la nécessité de faire un inventaire des différentes initiatives reliées aux volets du chantier, soit les droits linguistiques, l'ouverture, le leadership, et la participation et l'engagement. Ils ont travaillé à l'élaboration d'un questionnaire électronique simple et efficace qui a permis de faire un état de la situation et d'orienter les actions pour les prochaines années. Parmi les conclusions :

- Les organismes travaillent avec plusieurs ministères et ils désirent travailler avec un nombre encore plus grand de ministères;

- Les organismes sentent qu'ils ont une certaine influence au niveau des droits linguistiques;
- La mise en œuvre de la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, la santé, l'équité et l'accès aux services provinciaux sont les enjeux qui méritent une attention particulière dans le dossier des causes linguistiques;
- Selon les organismes, les éléments qui manquent pour une prise en charge complète sont le financement en premier lieu, la capacité de recherche et d'analyse en deuxième, et le respect des décisions communautaires et le pouvoir décisionnel communautaire en troisième position.

[Lire les résultats du sondage au complet](#)

Le chantier Notre gouvernance procédera, quant à lui, à un sondage sur les défis de la gouvernance, tandis que le chantier Notre population a offert en janvier des « vitrines d'information » sur la petite enfance, l'immigration et l'approche intersectorielle. Enfin, le chantier Notre développement a adopté à l'hiver 2009 une [définition commune du développement communautaire](#).

## LE BILAN ET LES PROCHAINES ÉTAPES

Clairement, le Forum des leaders a créé une nouvelle façon de travailler ensemble au développement des communautés francophones et acadiennes. La troisième rencontre du Forum des leaders, qui aura lieu à Ottawa en septembre 2009, visera donc à faire un bilan du mode de fonctionnement des chantiers (rencontres, suivis, etc.) et à apporter des ajustements si nécessaire pour accroître la capacité de travail en commun et d'atteinte des résultats. L'année 2009-2010 verra également le début d'un vaste travail visant à documenter les réalisations et les résultats atteints jusqu'à maintenant en termes d'actions pour concrétiser la vision du Sommet, que ce soit au niveau national, provincial/territorial, local ou sectoriel.



◀ Lors de la rencontre du Forum des leaders en juin 2008, les membres ont développé en détail chacune des dix stratégies du Plan stratégique communautaire. Sur la photo, Jean Johnson, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta (au centre) travaille avec Michel Dubé, président de l'Assemblée communautaire fransaskoise (à gauche) et Joanne Perreault, également de l'ACF (à droite) sur la stratégie #6.

# RADIODIFFUSION : UNE ANNÉE DE REBONDISSEMENTS

À L'AUTOMNE 2008, LE CRTC LANÇAIT UN VASTE EXAMEN DES SERVICES DE RADIODIFFUSION DE LANGUES ANGLAISE ET FRANÇAISE DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES AU CANADA. LE BUT ÉTAIT, ENTRE AUTRES, DE FAIRE L'INVENTAIRE DES DÉFIS AUXQUELS FONT FACE LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN TERMES D'ACCÈS À DES SERVICES DE TÉLÉVISION, DE RADIO ET DE NOUVEAUX MÉDIAS DANS LEUR LANGUE, ET DE DÉFINIR CE QUI CARACTÉRISERAIT UNE OFFRE DE SERVICE « APPROPRIÉE ».

De nombreux intervenants, dont Radio-Canada, le commissaire aux langues officielles et la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, ont présenté des mémoires au CRTC et participé aux audiences publiques qui ont suivi sur cette question, en janvier 2009. L'intervention de la FCFA a mis de l'avant quatorze recommandations centrées sur un accroissement de l'équité et de la variété dans l'offre de service télé, radio et néomédiatique aux francophones. Parmi les idées mises de l'avant par la Fédération :

- Les forces du marché à elles seules ne peuvent assurer que les francophones auront un accès équitable à des services de radiodiffusion dans leur langue; pour cela, il faut une réglementation efficace du CRTC;
- les francophones devraient tous pouvoir recevoir le signal de leur station provinciale de Radio-Canada et avoir accès à au moins six canaux de langue française distribués au service de base;
- les francophones devraient pouvoir s'abonner, s'ils le désirent, à tous les services spécialisés de langue française;

- la chaîne TFO devrait obligatoirement être distribuée par tous les câblodistributeurs et par Bell Télé et Star Choice;
- des mesures exceptionnelles doivent être prises pour assurer qu'après la fin de la diffusion télé par ondes hertziennes, le 31 août 2011, les francophones des régions où des émetteurs numériques n'auront pas encore été installés puissent toujours capter le signal de leur station provinciale de Radio-Canada;
- des fréquences FM devraient être réservées pour les radios communautaires de langue française dans les grands centres où le spectre FM est presque entièrement saturé;
- si l'on veut que les communautés francophones et acadiennes tirent profit du potentiel des nouveaux médias en termes de contenus vidéo et audio de langue française, des mesures doivent être prises pour généraliser l'accès à la connexion large bande à la grandeur du pays.

En mars 2009, le CRTC a rendu public son rapport sur la question des services auxquels ont accès les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Quoique le rapport présente peu

de nouvelles décisions, en revanche, certains des enjeux soulevés par la FCFA et d'autres intervenants ont de toute évidence été relevés par le CRTC. Notamment, le Conseil :

- entend étudier la question de la représentation des communautés à l'écran lors du renouvellement des licences des grands réseaux de télévision;
- se montre disposé à étudier l'attribution d'une ordonnance de distribution obligatoire de TFO au service de base par câble et par satellite, s'il reçoit une demande en ce sens;
- presse les gouvernements de prendre le plus rapidement possible des mesures pour assurer l'accès des communautés à l'Internet à large bande.

## **LA FCFA S'OPPOSE À L'ÉLIMINATION DES OBLIGATIONS DE TVA À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC**

Depuis 1998, le réseau TVA dispose d'une distribution obligatoire au service de base (câble et satellite) à la grandeur du pays. En échange, le diffuseur québécois doit respecter certaines conditions de licence, dont l'obligation de diffuser chaque semaine une émission de 30 minutes sur la vie des francophones à l'extérieur du Québec, et de couvrir au moins six événements des communautés francophones et acadiennes par année.

Or, dans sa demande de renouvellement de licence, déposée en février 2009, le Groupe TVA a manifesté au CRTC son souhait de voir ces obligations éliminées au profit d'« une démarche calquée sur les actions volontaires que nous avons engagées envers les différentes communautés culturelles du Québec ».

La FCFA et l'Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC) ont rapidement réagi en déposant chacune un mémoire au CRTC signalant leur opposition à l'élimination des conditions de licence imposées à TVA relativement au reflet de la réalité des communautés francophones et acadiennes. Dans son

mémoire, la FCFA a parlé d'un « risque sérieux de perte d'acquis » et indiqué qu'on ne devrait pas chercher à réduire mais plutôt à bonifier ces conditions de licence. La Fédération a par ailleurs recommandé au CRTC de formaliser par une condition de licence la mise sur pied, au sein de TVA, d'un comité consultatif avec les communautés, afin de mieux comprendre les réalités et les besoins des francophones vivant à l'extérieur du Québec.

### **COMPRESSIONS À RADIO-CANADA: INQUIÉTANT POUR L'AVENIR**

À la fin février 2009, on apprenait que Radio-Canada allait devoir procéder à des compressions majeures afin d'équilibrer son budget pour l'année 2009-2010. En plus de signifier publiquement son inquiétude face à l'impact que pourraient avoir ces coupures sur les services régionaux de langue française, la FCFA a multiplié les démarches et les contacts auprès de la haute direction de Radio-Canada pour en connaître davantage sur les compressions prévues et faire valoir qu'il serait inacceptable que les services régionaux en fassent les frais.

Lorsque les compressions ont été annoncées, à la fin mars, il est vite apparu que si les pires scénarios ont été évités, les coupures ont quand même eu un impact considérable : la station CBEF Windsor cessera de diffuser pour devenir un centre de production, au moins quatre émissions régionales sont éliminées et une vingtaine de postes sont supprimés.

En plus de signifier publiquement son regret de voir la SRC devoir faire ces coupures, la FCFA a souligné à plusieurs occasions qu'elle continue d'être inquiète par rapport à la possibilité que Radio-Canada doive à nouveau procéder à des compressions, au 31 mars 2010, qui auraient un impact encore plus significatif sur les services en région. La Fédération a notamment mis l'accent sur cette préoccupation lors d'une comparution devant le CRTC au printemps.

Par ailleurs, la FCFA a établi avec la haute direction de Radio-Canada des contacts qu'elle entend mettre à profit, au cours de l'année 2009-2010, pour assurer une meilleure communication entre les communautés et la société d'État et surtout pour que toutes les mesures soient prises afin d'assurer le maintien des services régionaux de langue française.

# LES LIENS AVEC LE QUÉBEC SE MULTIPLIENT

L'ANNÉE 2008-2009 AURA ÉTÉ MARQUÉE PAR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION QUE LA FCFA ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ONT ÉLABORÉ ENSEMBLE AFIN DE PROMOUVOIR LE RESSERREMENT DES LIENS AU SEIN DE LA GRANDE FRANCOPHONIE CANADIENNE. CONCRÈTEMENT, LA TOURNÉE DES RÉGIONS DU QUÉBEC, ORGANISÉE PAR LA FCFA, CONTINUE À PRODUIRE DES RÉSULTATS TANGIBLES SOUS LA FORME DE MULTIPLES ÉCHANGES ET PARTENARIATS ENTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE QUÉBÉCOISE ET LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES. PAR AILLEURS, UN NOUVEAU PARTENAIRE, LE **CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES**, A RAPIDEMENT MIS EN PLACE UNE PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE DANS LAQUELLE IL A OFFERT UNE PLACE PRIVILÉGIÉE À LA FCFA.

## LA TOURNÉE DES RÉGIONS DU QUÉBEC CONTINUE À PRODUIRE DES RÉSULTATS

La Tournée est une activité annuelle appuyée financièrement par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec et a pour objectif de favoriser les liens de collaboration entre toutes les composantes de la francophonie canadienne.

Après cinq éditions annuelles, cette activité a plus que jamais un effet de levier dans le développement et la consolidation de liens de partenariat entre la société civile québécoise et le milieu associatif qui représente les communautés francophones et acadiennes.

Cette année, la Tournée a vu la réalisation de treize missions dans les domaines de la jeunesse, de l'immigration, des aînés, de la recherche, de l'éducation, des arts et de la culture, ainsi que du développement économique. Parmi les résultats :

- La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) a consolidé ses liens avec la FADOQ, tandis que la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law (FAJEF) a consolidé les siens avec ses interlocuteurs québécois (Éducaloi, Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées);

- Lors d'une série de rencontres à Montréal et à Québec, la FCFA a présenté le *Plan stratégique communautaire* adopté par le Forum des leaders, ainsi que la vision et les priorités des communautés francophones et acadiennes, à plus de 40 représentants d'ONG québécoises;
- L'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) a établi de solides liens de collaboration avec la région de Charlevoix – le CLD et des gens d'affaires – et quatre institutions universitaires;
- La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick a présentement un projet en cours avec la Fédération des chambres de commerce du Québec et d'autres interlocuteurs du milieu des affaires au Québec;
- Les Offices jeunesse internationaux du Québec et la FCFA travaillent à l'élaboration d'un projet pilote dans le domaine des arts et de la culture, ainsi qu'en matière de développement économique.



▲ Une des retombées de la Tournée des régions du Québec : Louise Aucoin, présidente de la FAJEF et Lorraine Filion, présidente de l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI) signent une entente de partenariat dans le cadre du colloque sur la justice familiale en français au Canada.

La FCFA entretient également des relations avec les médias au Québec et, en plus d'un nombre grandissant de mentions relatives à des faits marquants qui ont eu lieu tout au cours de l'année, le magazine *L'Actualité*, sous la plume de Jean-Benoît Nadeau, a publié un article de dix pages sur la francophonie canadienne.



▲ Lors de son Assemblée générale annuelle 2008 à Québec, la FCFA a souligné l'ouverture prochaine du Centre de la francophonie des Amériques en remettant un cadre au ministre Benoît Pelletier (à gauche) et à Michel Robitaille, directeur général du centre (à droite).

### LE CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES : UN NOUVEAU PARTENAIRE

Au printemps 2008, la présidente de la FCFA, Lise Routhier-Boudreau, était nommée au conseil d'administration du tout nouveau Centre de la francophonie des Amériques, où elle occupe les fonctions de vice-présidente. À l'automne, les liens entre la FCFA et le Centre se sont rapidement resserrés, notamment avec la signature d'une entente de partenariat visant, entre autres, l'échange d'information de manière continue.

La Fédération a également facilité des rencontres de la direction du Centre avec des collectivités francophones et acadiennes dans différentes provinces – dont la Saskatchewan et l'Île-du-Prince-Édouard – ainsi qu'avec des organismes sectoriels. Enfin, la FCFA a réalisé deux rencontres d'information et de réflexion avec des ONG du Québec dans les locaux du Centre et a participé, à titre de partenaire, à la Journée de la francophonie intitulée *La Francophonie s'exprime*, qui a eu lieu le 15 mars 2009 à Québec. De plus, la direction du bureau de la FCFA au Québec a participé, à titre de membre du jury, à déterminer les récipiendaires de la première édition du

concours Jeunesse francophone en action. La FCFA a établi rapidement une bonne collaboration avec la direction et l'équipe du Centre de la francophonie des Amériques.

Rappelons que l'un des mandats du Centre de la francophonie des Amériques est de favoriser les échanges, le partenariat et le développement de réseaux francophones afin de soutenir des projets structurants liés aux enjeux de société.

Cette année a aussi marqué le départ d'un grand allié et ami sincère de la francophonie canadienne, M. Benoît Pelletier. À titre de ministre, et en particulier à titre de responsable des dossiers relatifs à la francophonie canadienne, il a toujours fait preuve d'une grande solidarité et a offert un appui significatif à la FCFA et à ses membres pour faciliter le développement des collectivités d'expression française partout au pays. Sous ses différents mandats à l'Assemblée nationale du Québec, il a, entre autres, convenu d'ententes de coopération bilatérales avec toutes les provinces et les territoires; il a également fait preuve d'un leadership important à la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne.

Sa détermination a permis la réalisation du Centre de la francophonie des Amériques et le développement de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne. La FCFA a tenu à remercier M. Pelletier pour l'ensemble du travail qu'il a accompli en soutien aux communautés francophones et acadiennes.



# IMMIGRATION : POUR UN RENOUVELLEMENT DU LEADERSHIP DU MINISTÈRE

L'ANNÉE 2008-2009 A VU PLUSIEURS DÉFIS AU CHAPITRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU **PLAN STRATÉGIQUE POUR FAVORISER L'IMMIGRATION AU SEIN DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE**. NOTAMMENT, IL Y A EU UN RALENTISSEMENT DES TRAVAUX DES COMITÉS DÉDIÉS À CETTE MISE EN ŒUVRE, EN PARTICULIER LE **COMITÉ DIRECTEUR CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA/COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE**. LA FCFA A CONSACRÉ SES EFFORTS À PROMOUVOIR, AUPRÈS DU MINISTÈRE, L'IMPORTANCE D'UN LEADERSHIP AFFIRMÉ ET DÉCISIF DE SA PART DANS CE DOSSIER.

Néanmoins, le dossier continue d'avancer sur plusieurs plans. On compte plusieurs succès, fruits d'un travail acharné des communautés francophones et acadiennes aux niveaux de la concertation et de la coordination, et ce, tant au national, qu'au provincial et au régional. Ces avancées résultent également des partenariats et alliances du secteur communautaire avec CIC et les autres partenaires fédéraux.

## **DESTINATION CANADA 2008 : LES EFFORTS PORTENT FRUIT**

Du 17 au 26 novembre 2008, la FCFA et plusieurs représentants d'associations francophones porte-parole ont participé à la mission Destination Canada, organisée par Citoyenneté et Immigration Canada. Cette tournée, qui avait lieu à Paris, Bruxelles et Toulouse, a été une occasion pour la FCFA de faire la promotion des communautés francophones et acadiennes comme terres d'accueil auprès de quelque 1 100 Européens et Européennes. Par ailleurs, plusieurs employeurs participaient à cette tournée.

Justement, les représentants communautaires des provinces et des territoires ont pu parler de façon plus spécifique du marché du travail, des occasions d'emploi et des particularités de la vie dans leur région. Il était important d'informer les candidats sur les communautés francophones et acadiennes au Canada et les services offerts aux nouveaux arrivants, mais aussi de donner l'heure juste quant aux défis présents sur le terrain en matière de langue de travail et de reconnaissance des acquis.

La présence, année après année, de représentants des communautés francophones et acadiennes et des gouvernements provinciaux et territoriaux à Destination Canada commence à porter fruit. Par exemple, depuis que la communauté francophone du Yukon participe à Destination Canada, au-delà de 60 personnes d'expression française sont arrivées au Yukon avec un permis de vacances-travail pour combler les besoins en main-d'œuvre.

## **L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE**

En octobre 2008, la FCFA a proposé à sept intervenants du dossier de l'immigration francophone dans les communautés de participer à la Tournée des régions du Québec, organisée par la Fédération en partenariat avec le gouvernement québécois. À cette occasion, les représentants des communautés ont rencontré des représentants du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC) et d'Emploi-Québec, ainsi que des intervenants d'organismes communautaires d'aide à l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants. Les participants ont particulièrement apprécié les différents programmes et pratiques développés pour les immigrants et les employeurs en matière d'intégration économique des immigrants.

En suivi à cette tournée, les intervenants du Service d'éducation et d'intégration interculturelle de Montréal (SEIIM) offriront, en septembre 2009, une formation aux coordonnateurs et personnes responsables du dossier de l'immigration dans les différentes régions relativement aux parcours des réfugiés et à l'impact sur les pratiques d'accueil.



▲ À l'occasion de la Tournée Destination Canada, la FCFA a fait la promotion des communautés comme terre d'accueil auprès de quelque 1 100 participants et participantes. Sur la photo, on reconnaît la présidente de la Fédération, Lise Routhier-Boudreau.

### L'ACCENT SUR L'INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

Les communautés francophones et acadiennes ont développé, durant l'année, des projets pour soutenir la reconnaissance des acquis et la mise à niveau des compétences pour les travailleurs qualifiés et les professionnels. Un tel projet, en Ontario, vise les secteurs des métiers de la construction et des services infirmiers.

Par ailleurs, on compte dans bon nombre de provinces des initiatives de stages, de mentorats et de formation en entreprise qui ont pour but de faciliter l'intégration au marché du travail. Par exemple, le centre Direction-Emploi, en Nouvelle-Écosse, accueille une moyenne de dix nouveaux clients par mois; l'organisme Accès-Emploi, en Alberta, offre désormais des cours à une clientèle francophone composée à plus de 30 % d'immigrants.

Ceci étant dit, l'intégration économique demeure un défi de taille et il sera important, au cours des prochaines années, d'accentuer les efforts pour soutenir un plus grand accès des nouveaux arrivants francophones au marché du travail.

### INTÉGRATION SOCIALE : DES RÉSEAUX À CONSOLIDER

Depuis septembre 2007, plusieurs communautés francophones ont mis en place des réseaux locaux ou structures de coordination de l'immigration au niveau provincial. Quatre de ces réseaux (Nouvelle-Écosse, Ontario, Saskatchewan, Alberta), sont appuyés chacun par un coordonnateur ou une coordonnatrice. Ces réseaux sont toutefois fragiles et leur consolidation demeure une priorité.

### PARMI LES AUTRES AVANCÉES :

- On a également vu se développer des outils tels que des trousse juridiques visant à informer les immigrants sur la justice au Canada, ainsi que des guides pour les nouveaux arrivants en français.
- On a vu se développer à plusieurs endroits des initiatives et des pratiques de sensibilisation et de rapprochement entre la communauté francophone d'accueil et les immigrants d'expression française. Par exemple, à l'automne, l'ACFO Toronto a organisé son premier Repas des nations, dont le but était de regrouper la francophonie plurielle de Toronto. Compte tenu de la grande participation à cet événement, la soirée fut un véritable succès et un deuxième événement du genre est à prévoir.

## DEUX RÉCIPENDIAIRES POUR LE PRIX BORÉAL 2008

À l'approche du 100<sup>e</sup> anniversaire de la communauté francophone de Maillardville, en Colombie-Britannique, la FCFA a remis le Prix Boréal 2008 à la Société francophone de Maillardville qui célèbre par ailleurs cette année ses 25 ans d'existence.

« La vision de la FCFA a trait à des communautés vivantes, dynamiques et inclusives, et celle du Sommet des communautés francophones et acadiennes parle de création de milieux de vie en français partout au pays. Les témoignages que nous avons reçus montrent comment la Société francophone de Maillardville donne racine à ces visions au niveau local, près des francophones et pour les francophones », a souligné la présidente de la FCFA, Lise Routhier-Boudreau.



La FCFA a également souligné le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'association franco-yukonnaise en lui remettant aussi le Prix Boréal.

« Nous avons coutume de dire que les communautés francophones et acadiennes sont l'incarnation de la dualité linguistique au Canada. En donnant une voix forte à la francophonie au Yukon, en travaillant à la création de milieux de vie en français modernes et diversifiés à Whitehorse ou à Dawson, l'association franco-yukonnaise a apporté un argument de poids à cette affirmation », a déclaré Mme Routhier-Boudreau.

# TROISIÈME ÉDITION DES PROFILS DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES : UN PRODUIT DE POINTE, DES INFORMATIONS UTILES, UN PORTRAIT POSITIF

Compilée par la FCFA au cours de l'année 2008-2009 avec l'aide de ses membres et des statistiques du recensement de 2006, la troisième édition des *Profil des communautés francophones et acadiennes* propose un portrait détaillé et positif de la démographie, de la diversité et de la vitalité linguistique, économique, sociale et communautaire des collectivités de langue française partout au pays. En parcourant les Profils, on apprend par exemple que :

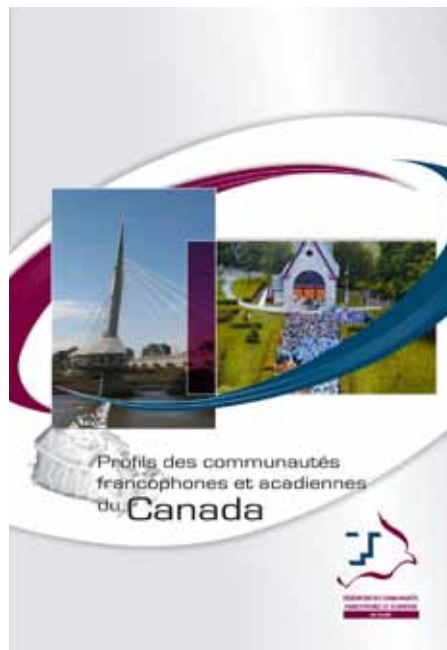
- À 43,6 %, le taux de bilinguisme au Nouveau-Brunswick est presque identique à celui du Québec;
- Entre 2001 et 2006, la population de langue française a crû de 15,3 % à Victoria et 17,2 % à Calgary;
- 37 % des francophones de Toronto ont effectué des études universitaires;
- 29 % des francophones de la Colombie-Britannique sont nés à l'extérieur du pays;
- 20 % de la main-d'œuvre francophone travaille à son propre compte.

En plus d'être un important outil de promotion pour la FCFA et ses membres, cette nouvelle édition des Profils constitue un outil pédagogique de qualité; elle a d'ailleurs été distribuée à plus de 1 500 écoles, collèges et universités de langue française à travers le Canada,

et y compris au Québec. D'ailleurs, un partenariat avec l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) a permis le développement d'un guide d'activités pédagogiques reliées aux Profils, disponibles sur la [Banque d'activités pédagogiques](#) (BAP) de l'ACELF.

Pour favoriser une plus grande visibilité des communautés auprès des internautes francophones, et pour faciliter

les exercices en salle de classe, la FCFA a également développé un [portail Web](#) présentant les Profils dans leur intégralité. Ce portail permettra aux Profils d'évoluer au cours des prochaines années, avec l'ajout de nouvelles informations et de détails sur les différents aspects de la vitalité des communautés francophones et acadiennes.



# LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DÉCLARATIONS DE LA FCFA DU CANADA

*La FCFA souligne la contribution exceptionnelle du juge Bastarache (10 avril 2008)*

*Jugement de la Cour suprême dans la cause SAANB/Paulin : un message fort sur les obligations linguistiques des institutions fédérales (11 avril 2008)*

*Lise Routhier-Boudreau choisie comme vice-présidente du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques (8 mai 2008)*

*Journée d'échanges et de création de partenariats à Caraquet : la FCFA et la SNA donnent rendez-vous à la francophonie canadienne et internationale (8 mai 2008)*

*Sélection du prochain juge de la Cour suprême du Canada : le bilinguisme doit faire partie des compétences essentielles, estime la FCFA (20 mai 2008)*

*Rapport annuel du commissaire aux langues officielles : plafonnement au niveau des langues officielles – Fraser voit juste (29 mai 2008)*

*Comparaison du ministre Pelletier sur le projet de loi C-20 : un appui de taille pour la FCFA (5 juin 2008)*

*Entente avec le gouvernement pour un programme d'appui aux droits linguistiques : une décision responsable pour l'ensemble des communautés francophones et acadiennes (19 juin 2008)*

*Lancement par le gouvernement de la Feuille de route pour la dualité linguistique : au lieu d'un coup de barre, la continuité (20 juin 2008)*

*Déclaration sur la nomination de l'honorable James Moore à titre de secrétaire d'État aux Langues officielles (25 juin 2008)*

*Déclaration sur le jugement de la Cour provinciale de la Saskatchewan dans la cause Justin Bell (27 juin 2008)*

*Déclaration sur le jugement de la Cour du Banc de la Reine dans la cause Caron (3 juillet 2008)*

*Le Premier Ministre annonce la candidature de Thomas A. Cromwell à la Cour suprême : les champions du bilinguisme des juges ont été entendus (5 septembre 2008)*

*Campagne électorale fédérale : il appartient aux partis politiques d'expliquer comment ils appuieront la vision d'avenir des communautés (8 septembre 2008)*

*La FCFA salue la mémoire du sénateur Gérald Beaudoin (12 septembre 2008)*

*La FCFA envoie son questionnaire aux partis politiques : à la recherche d'une vision pancanadienne de la francophonie (17 septembre 2008)*

*Réponses des partis au questionnaire de la FCFA : des éléments intéressants, mais peu de nouveaux engagements (2 octobre 2008)*

*Débat des candidats sur la francophonie et les langues officielles : « Les partis ont parlé, maintenant c'est à nous de répondre » (8 octobre 2008)*

*Réélection du gouvernement conservateur de Stephen Harper : trois priorités pour les communautés (15 octobre 2008)*

*Nomination de James Moore au Patrimoine canadien et aux Langues officielles : une bonne nouvelle pour les francophones, estime la FCFA (30 octobre 2008)*

*L'œuvre du ministre Pelletier : un nouveau « nous » collectif dans les relations Québec-communautés (4 novembre 2008)*

*La FCFA attend l'ouverture de la 40<sup>e</sup> législature et le discours du Trône : les francophones en attente d'un signal clair (13 novembre 2008)*

*Réaction de la FCFA au discours du Trône : des engagements qui doivent être respectés (20 novembre 2008)*

*Réaction de la FCFA à la nomination de Jacques Dupuis comme ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes (19 décembre 2008)*

*Réaction de la FCFA à la nomination de 18 nouveaux sénateurs : le Sénat, un rôle clé en matière de représentation des communautés (23 décembre 2008)*

*Les priorités et attentes de la FCFA pour 2009 : les francophones en droit de s'attendre à de l'action vigoureuse sur le front des langues officielles (7 janvier 2009)*

*La FCFA comparait devant le CRTC : services de radiodiffusion aux francophones – une question d'équité et de variété (14 janvier 2009)*

*Suzanne Bossé nommée directrice générale de la FCFA (20 janvier 2009)*

*Budget fédéral 2009 : les francophones passés sous silence (27 janvier 2009)*

*Coupures imminentes à Radio-Canada : la FCFA s'inquiète quant à l'avenir des stations régionales (19 mars 2009)*

*Message de la FCFA à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie : de grands progrès, mais aussi d'énormes défis (20 mars 2009)*

*Compressions à Radio-Canada : c'est toute la francophonie canadienne qui souffre (26 mars 2009)*

## LE PERSONNEL DE LA FCFA DU CANADA

L'ÉQUIPE DE LA FCFA A CONNU UN CHANGEMENT MAJEUR À LA DIRECTION GÉNÉRALE AVEC LE DÉPART DE MARIELLE BEAULIEU ET L'ARRIVÉE DE SUZANNE BOSSÉ. ENTRÉE EN FONCTION LE 2 FÉVRIER 2009, MME BOSSÉ NOUS ARRIVE DE L'ASSOCIATION POUR L'EXPORTATION DU LIVRE CANADIEN, DONT ELLE ÉTAIT DEPUIS DIX ANS LA DIRECTRICE GÉNÉRALE. ORIGINAIRE DE SAINT-QUENTIN (NOUVEAU-BRUNSWICK), LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FCFA EST DÉTENTRICE D'UNE MAÎTRISE ÈS ARTS EN LITTÉRATURE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA.



**Suzanne Bossé**  
Directrice générale



**Diane Côté**  
Directrice, liaisons  
communautaires et  
gouvernementales



**Roukya Abdi Aden**  
Directrice adjointe - immigration



**Denise Deschambault**  
Directrice des opérations



**Pierre Bhérier**  
Directeur, bureau  
de la FCFA au Québec



**Micheline Lévesque**  
Technicienne en secrétariat,  
bureau de la FCFA au Québec



**Kathy Blouin**  
Adjointe à la direction



**Sylvie Moreau**  
Agente de liaison avec les  
réseaux - immigration



**Michèle Bouchard**  
Adjointe aux opérations



**Serge Quinty**  
Directeur des communications

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## MEMBRES :



**Alliance des femmes de la francophonie canadienne**  
www.affc.ca



**Commission nationale des parents francophones**  
www.cnpf.ca



**Fédération des francophones de la Colombie-Britannique**  
www.lacolombiebritannique.ca



**Alliance des radios communautaires du Canada**  
www.radiorfa.com



**Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse**  
www.fane.ns.ca



**Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador**  
www.francotnl.ca



**Assemblée communautaire francosaskoise**  
www.fransaskois.sk.ca



**Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français**  
www.fcaf.net



**Fédération franco-ténoise**  
www.franco-nord.com



**Assemblée de la francophonie de l'Ontario**  
www.afo.franco.ca



**Fédération culturelle canadienne-française**  
www.fccf.ca



**Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick**  
www.sanb.ca



**Association canadienne-française de l'Alberta**  
www.acfa.ab.ca



**Fédération de la jeunesse canadienne-française**  
www.fjcf.ca



**Société franco-manitobaine**  
www.sfm-mb.ca



**Association de la presse francophone**  
www.apf.ca



**Fédération des aînées et aînés francophones du Canada**  
www.faafc.ca



**Société Saint-Thomas-d'Aquin**  
www.ssta.org



**Association des francophones du Nunavut**  
www.nunafranc.ca



**Société Santé en français**  
www.santefrancais.ca



**Association franco-yukonnaise**  
www.afy.ca



**Fédération des associations de juristes d'expression française de common law**  
www.accesjustice.ca



Patrimoine canadien Canadian Heritage

CETTE PUBLICATION A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DU MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN

ISBN : 978-2-922742-36-7